

LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES EN ENTREPRISE

Objectifs

- Comprendre ce que recouvrent le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail
- S'approprier la législation en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Identifier les acteurs de la prévention
- Apprendre à conduire une enquête
- Identifier les grandes lignes du plan d'action

Contenu

- ◆ Harcèlement sexuel au travail : définitions
- ◆ Harcèlement sexuel, agissement sexiste, séduction abusive : Définir les différents types de harcèlement sexuel
- ◆ Une obligation d'agir contre le harcèlement sexuel en entreprise
- ◆ L'obligation générale en matière de santé et sécurité des salariés
- ◆ La prévention : obligations spécifiques et bonnes pratiques
- ◆ Comment agir face à une suspicion de harcèlement sexuel ?
- ◆ Le rôle spécifique du CSE et du référent harcèlement
- ◆ Réaliser une enquête
- ◆ Reconnaître un harcèlement sexuel
- ◆ Signaler les faits
- ◆ Mener des entretiens : victime présumée, témoins, personne(s) mise(s) en cause

Publics

Référent harcèlement, Élus du Comité Social et Économique, Service RH

Prérequis

Maîtrise de la langue française écrite et parlée

Durée

La formation est organisée sur un (1) jour de 9h00 à 17h00.
Le contenu pourra être complété en fonction des attentes du groupe

Programme

Jour 1 – Le référent harcèlement

9h00 – 10h30

Harcèlement sexuel au travail : définitions
Harcèlement sexuel, agissement sexiste, séduction abusive : définir les différents types de harcèlement sexuel

10h45 – 12h15

Une Obligation d'agir contre le harcèlement sexuel en entreprise
L'obligation générale en matière de santé et sécurité des salariés
La prévention : obligations spécifiques et bonnes pratiques

13h45 – 15h15

Comment agir face à une suspicion de harcèlement sexuel ?
Le rôle spécifique du CSE et du référent harcèlement

15h30 – 17h00

Réaliser une enquête, Reconnaître un harcèlement sexuel, Signaler les faits
Mener des entretiens : victimes présumée, témoins, personne(s) mise(nt) en cause.

Moyens pédagogiques Locaux adaptés pour accueillir 12 personnes, Paperboard, vidéo projecteur, Wifi
Organisation des travaux, Étude de cas, mise en situation

Évaluation Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoirs, savoirs faire et savoir être).
Des QCM sont passés pour valider l'acquisition des savoirs.

Formateur Consultant / Formateur de DOH Consultants

Lieu 145 rue Jean Jaurès, 94700 Maisons Alfort - RER D – Station Vert de Maisons
ou distanciel

Tarif INTER : 900 € HT par stagiaire (ne comprend que les frais pédagogiques).
INTRA : 2 000 euros HT maximum 10 personnes (ne comprend que les frais
pédagogiques).

Sur-mesure : nous contacter

Inscription contact@dohconsultants.com, au plus tard un mois avant la formation

Pour un besoin en termes d'accessibilité aux personnes en situation de
handicap, nous contacter à l'adresse mail ci-dessus.
